

Handicap' EPS

La lettre d'information de la commission « EPS Adaptée et handicap » de l'académie de Martinique
Sensibiliser - Inclure - Former - Certifier

Responsable : Catherine BERTHO LAVENIR - Rectrice de l'académie de Martinique

Directeur de publication : Benoît THIERY – IA IPR EPS benoit.thiery@ac-martinique.fr

Responsable de commission : Thierry SPINNHIRNY – thierry.spinnhirny@ac-martinique.fr

N°11

Janvier 2015

Au programme de ce numéro :

-L'édito de Madame la Rectrice

-Quelques mots de Monsieur l'IA-IPR EPS

-Thierry SPINNHIRNY, responsable de la commission

-Point d'informations sur la certification

-La semaine de la sensibilisation à la différence

-UNSS : Athlétisme Sport partagé

-En 3^{ème} page le certificat médical



EDITO

Pour la seconde année, j'ai le plaisir d'ouvrir HANDICAP'EPS. Cette lettre est importante pour notre académie car d'une part elle informe sur les actions du groupe ressource et d'autre part elle relaie parfaitement le projet académique notamment l'axe par lequel nous visons la promotion d'une école inclusive.

La semaine académique de sensibilisation à la différence s'inscrit particulièrement dans ce cadre car elle éduque, par des actes, nos jeunes collégiens et lycéens au respect de l'autre.

Je m'en suis personnellement convaincue lorsque j'ai participé à la journée de prévention et de lutte contre l'obésité sur la plage de Corps de garde.

Persuadée, que l'inclusion est un des piliers du bien vivre ensemble, j'accorde toute ma confiance aux membres du groupe ressource académique.

Catherine BERTHO LAVENIR, Rectrice de l'Académie de la Martinique

LES ANNEES SE SUCCEDENT...

Les années se succèdent et avec les changements de responsables, le groupe ressource académique «EPS adaptée et handicap» reste un des modules dynamiques de l'académie jusqu'au niveau interdisciplinaire.

Le groupe s'enrichit régulièrement de nouvelles arrivées apportant ainsi de la fraîcheur et des forces vives.

Je confirme le maintien du cahier des charges du groupe année après année.

Sensibiliser - Inclure - Former - Certifier

Les actions se poursuivent avec la sensibilisation de tous les acteurs, la mise en œuvre d'action d'inclusion, la formation des enseignants de toutes les disciplines et la construction de protocole de certification adaptée à la singularité de chacun.

Rappelons que pour inclure comme pour enseigner, on ne peut plus agir seul.

La solidarité et le partage sont garants de la réussite des projets d'inclusion.

Benoit THIERY, IA-IPR EPS



... ET L'EPS ASSURE DE MIEUX EN MIEUX L'INCLUSION DES ELEVES

La commission académique inscrit ses actions dans le cadre du projet académique. C'est un groupe composé de collègues qui ont une seule volonté : vous informer et vous apporter des contenus de formation liés aux problématiques du handicap pour que l'inclusion des élèves se fasse dans les meilleures conditions.

Vous pourrez constater, en allant vous connecter sur le site EPS de l'académie, que les productions de fiches ressources ne manquent pas. Certes il n'y a pas tout mais, entre la participation de plusieurs d'entre vous aux stages proposés au PAF, votre réflexion personnelle tirée des exemples en ligne ou durant les stages et votre sensibilisation aux thématiques, nous faisons de la discipline dans l'académie un exemple à suivre en matière d'inclusion et de réussite de tous les élèves.

Bien entendu, vous pouvez nous contacter si vous rencontrez un problème de terrain. Thierry SPINNHIRNY

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Sandrine AUFFAY - Collège Gros-Morne
Delphine MASSON – Collège Sainte-Anne
Bénédicte ARZAILLER – Collège LAGROSILLERRE
Paola SIRET- Lycée Marin
Sophie FRANCOIS-Lycée Centre Sud
Evelyne GAUCHET, Collège MOUTACHY
Yves HUGUET, Lycée Bellevue
Laurence FAURE – collège Belle Etoile

Vincent ESOR – Lycée Sainte – Marie
Gilles DEMOGEOT – Collège Adenet
Patrice BOLUS – Collège Adenet – SVT -
Gilles VEGA – LP Trinité
Thierry SPINNHIRNY – Collège Sainte-Luce
Céline MERCIER – LP DILLON
Jean-Christophe LOYER – Collège Marin
David SECK, LPO Acajou 2
Anthony VERLHAC – collège Dillon 1

CERTIFICATION

Rappelons-nous tous ensemble que nous avons lors de la création du groupe ressource académique en 2008 l'objectif de tendre vers l'objectif de 0 dispenses et de l'augmentation du nombre d'inaptitudes.

Objectif ambitieux pour lequel nous rappelons le cadrage réglementaire et éthique :

- Derrière chaque inaptitude, il y a l'aptitude, Chaque élève est **APTE** à une pratique motrice de préférence mais aussi toutes celles qui vont favoriser l'inclusion dans la classe de l'élève singulier.
- Il est possible de proposer un protocole adapté en CCF ou une inscription en contrôle ponctuel à tout moment de l'année scolaire
- Vous trouverez sur le site EPS académique la démarche d'adaptation aux examens ainsi que des exemples de fiches de l'académie de Martinique construite au fil du temps.
- Nous sommes preneurs du partage et de Co construction de toutes les fiches mises en œuvre sur le terrain.
- Un protocole adapté doit être validé par l'Inspection régionale que ce soit au CAP, BAC ou même DNB, c'est une triple garantie : Réglementaire, Equité et partage de pratiques professionnelles.

Site EPS Martinique : <http://site.ac-martinique.fr/eps/>

SEMAINE ACADEMIQUE DE SENSIBILISATION A LA DIFFERENCE

Cette année nous avons voulu que cette semaine englobe plusieurs événements : journée de lutte contre l'obésité, journée du handicap et de la différence, « rando de la santé ».

De ces trois événements nous pouvons regretter qu'il y ait eu aucune participation à la randonnée. Mais, dans le même temps nous nous réjouissons que la 4eme journée de lutte contre l'obésité ait eu un grand succès.

Relayée dans la presse et honorée par la présence de Mme la Rectrice, c'est une opération qui est l'exemple concret du travail effectué par la commission pour sensibiliser le plus grand nombre aux dangers de l'obésité, en constante progression dans notre académie département. Ainsi ont participé 6 lycées, 6 collèges, soit 120 élèves

Enfin, s'agissant de la semaine de sensibilisation à la différence, nous avons des retours de certains d'entre vous qui organisent, à l'aide du kit EPS, les ateliers moteurs proposés. Vous êtes nombreux à évoquer cette expérience positive chez les élèves : une expérience du vivre ensemble en acte, une ouverture d'esprit sur la différence.

Nous vous encourageons donc à continuer pour les uns et à venir augmenter les rangs des établissements acteurs pour les autres. Sachez pouvoir compter sur notre aide si vous désirez à l'avenir conduire cette expérience dans votre établissement.

Thierry SPINNHIRNY



UNSS

Championnat ATHLE handisport et Adapté :

Depuis 6 ans, des épreuves seront réservées aux élèves en situation de handicap moteur, sensori moteur et adapté lors du championnat individuel d'athlétisme le 25 mars.

Ces épreuves seront ouvertes à nos amis du comité régional handisport.

Au programme : 50, 100, 400, 2000 marche, Longueur, Vortex, Javelot, Poids, Disque et lancer de massues.



Nouveau le championnat académique de sport partagé :

Un championnat de sport partagé verra des équipes (mixtes valides/inaptes 4 à 6) s'affronter sur des épreuves individuelles et collectives pour remporter le titre académique et une qualification aux championnats de France de sport partagé. (tennis de table, biathlon (course/sarbacane, Volley assis...))

N'hésitez pas à participer !

CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le professeur d'Education Physique et Sportive peut adapter son enseignement de façon à ce que tout élève puisse y participer en fonction de ses possibilités et de ses capacités résiduelles

Je soussigné (e), docteur en médecine,
Lieu d'exercice
Certifie avoir, en application du décret n°88-977 du 11 octobre 1988, examiné l'élève :

Nom, prénom
Né(e) le

Et constaté ce jour que son état de santé entraîne :
_ **Une inaptitude totale** du au Inclus
_ **Une inaptitude partielle** du au Inclus

Dans ce cas d'inaptitude partielle, pour permettre une adaptation de l'enseignement aux possibilités de l'élève, préciser en termes d'incapacités fonctionnelles si l'inaptitude est liée :

- A des types de mouvements (amplitude, vitesse, charge, posture)

.....
.....

- A des types d'efforts (musculaires, cardio-vasculaires, respiratoires)

.....
.....

- A la capacité à l'effort (intensité, durée)

.....
.....

- A des situations d'exercice et d'environnement (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions atmosphériques)

.....
.....

- Autres

.....
.....

Date, signature et cachet du médecin :